

**Agence Régionale de Santé Grand Est**  
Délégation territoriale des Ardennes  
Pôle Environnement Promotion de la Santé et Sécurité  
**Contrôle sanitaire des**  
**EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**Charleville-Mézières, le 18 juin 2025**

Affaire suivie par M. OTHMAN  
Téléphone : 03.24.59.81 64  
Courriel : [ars-grandest-dt08-pepss@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-dt08-pepss@ars.sante.fr)

ARDENNE MÉTROPOLE  
49 AVENUE LEON BOURGEOIS  
08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées dans le cadre du contrôle sanitaire prévu par le code de la santé publique

**LES AYVELLES**

Prélèvement et mesures de terrain du 02/06/2025 à 08h42 par : MARTIN FLORENT

Nom et type d'installation : LES AYVELLES (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : CENTRE VILLAGE - AYVELLES (LES) (MAIRIE - 53 RUE DE SEDAN 08000 LES AYVELLES MITIGEUR SANITAIRES)

Code point de surveillance : 0000000555

Type d'analyse : 008DPC+

Numéro de prélèvement : 00800108937

Référence laboratoire : H\_CS25.6297.2

**Conclusion sanitaire**

Eau d'alimentation non conforme à la limite de qualité réglementaire pour les paramètres chloridazone desphenyl mais sans dépasser les valeurs sanitaires. L'eau peut être consommée par tous. Un contrôle renforcé est en place et des actions sont demandées à l'exploitant pour restaurer la qualité de l'eau.

Pour la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé et par délégation,  
La Responsable Unité Eaux - Protection de la ressource

Marie-Charlotte DANJON